

**Salle polyvalente Michel Dinet - Place François Mitterrand**

**Conseillers municipaux en exercice : 29**

**Membres présents à la séance : 20**

Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Pascal PELINSKI, Jean-Marie HIRTZ, Philippe BERTRAND-DRIRA, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, Claire FLORENTIN-POIZOT, Marie-Claire D'AGOSTINO, Elisabeth LETONDOR, Pierre BIYELA, Jean-Marc RENARD, Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Claude BOULY, Salvatore LIVOLSI, Catherine CHOTEAU-LESNES, Sylvaine SCAGLIA.

**Conseillers absents - excusés : Marc BARRON**

**Procurations : Malika TRANCHINA à Bertrand KLING**

Baptiste PAVOT à Daniel THOMASSIN

Irène GIRARD à Jean-Marie HIRTZ

Philippe ROLIN à Jean-Pierre ROUILLON

Jessica NATALINO à Stéphanie GRUET

Adrien BONNET à Elisabeth LETONDOR

Francine VERBRUGGHE à Marie-Claire d'AGOSTINO

Jean-Yves SAUSEY à Corinne MARCHAL-TARNUS

**Votants : 28**

**Secrétaire de séance : Jean-Pierre ROUILLON**

**Date convocation : 20 septembre 2018**

**N°2018-078**

**Objet : Communication des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du CGCT**

**Rubrique : 9.1**

**Rapporteur : Bertrand KLING**

Conformément à l'article L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre des compétences qui lui ont été déléguées par délibération du 10 avril 2014, en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a :

**Vu en commission Finances :**

- Le 10 juillet 2018, signature d'un contrat avec la société BODET pour une formation logiciel Kélio le 21 septembre 2018 d'un montant de 1 140 €.
- Le 11 juillet 2018, signature d'une convention avec le CDG54 pour une médiation préalable obligatoire jusqu'au 18 novembre 2020.

- Le 30 août 2018, signature d'une convention avec le CDG54 pour l'intervention du service psychologique le 10 septembre 2018.
- Le 28 juin 2018, remboursement de franchise suite à un choc véhicule avec un tiers par Groupama pour un montant de 279 € (dossier 2016845952).

**Vu en commission Vie Locale, Culture, Sport, Associations:**

- Le 19 juin 2018, signature d'un contrat avec Azeotropes pour le concert organisé dans le cadre des journées du patrimoine le 15 septembre pour un montant de 500 €.
- Le 27 juillet 2018, signature d'un contrat avec l'association Harmoniques pour le concert du Quartier d'été du 3 août pour un montant de 400 €.

**Vu en commission Urbanisme, Travaux, Environnement et Développement Durable:**

- Le 12 juin 2018, signature d'ordres de service avec :
  - AIR EXPERT pour le remplacement de la tourelle aux vestiaires du gymnase et d'un moteur électrique sur la tourelle bar réalisés entre le 1<sup>er</sup> juillet et 30 août pour un montant de 2 244 €,
  - RIVA pour les travaux de zinguerie sur la toiture de l'école Paul Bert réalisés entre le 1<sup>er</sup> et 24 août pour un montant de 6 981,60 €.
- Le 25 juin 2018, signature d'un ordre de service avec la société RIVA pour le remplacement du bardage translucide de la façade nord-est du Gymnase Jo Schlessler réalisé entre le 22 octobre et le 2 novembre pour un montant de 35 719,70 €.
- Le 28 juin 2018, signature d'un ordre de service avec ART DAN pour la reprise partielle des tracés sportifs du terrain de badminton au Gymnase Jo Schlessler réalisée entre le 6 et 17 août pour un montant de 8 171,85 €
- Le 9 juillet 2018, signature d'ordres de service avec :
  - IOPPI pour la réparation sur murets intérieurs des cours du Tennis Club réalisée entre le 23 juillet et 3 août pour un montant de 2 880 €,
  - COTENNIS pour la régénération de 2 cours de tennis couverts réalisée entre le 13 et 31 août pour un montant de 15 355,68 €,
  - PAYOT pour la grille du jardin de l'Eglise achevée au 30 novembre 2018 pour un montant de 3 414 €,
  - PAYOT pour la rampe handicapée avec option main courante d'un côté démontable achevée pour le 30 novembre 2018 pour un montant de 1 440 €.
- Le 9 août 2018, signature d'un ordre de service avec LAMBERT LICORNI pour le remplacement de 3 caillebotis achevé au 15 octobre 2018 pour un montant de 666 €.
- Le 11 septembre 2018, signature d'un marché à procédure adaptée avec PROFACADE pour le ravalement des façades de l'Eglise côté jardin à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018 pour un montant de 31 581,77 €

Le Maire,

Bertrand KLING

